



LA NATION

Bimensuel de la Ligue vaudoise fondé en 1931

SI QUA FATA SINANT

Fr. 3.50 / Abonnement annuel: 85.- / étudiants: 37.-

La présidence du Conseil d'Etat

M. David Raedler a déposé il y a dix jours une initiative parlementaire qui demande la fin de la présidence permanente du Conseil d'Etat. Des députés de tous bords la soutiennent. Interrogées dans *Le Temps* du 4 mai, Mmes Gorrite et Luisier, précédente et actuelle présidentes, se sont déclarées favorables. Le projet va partir en commission.

Depuis 2006, le Conseil d'Etat désigne son président pour la durée de la législature. Il s'agit d'une cooptation et non d'une élection. Désigner le mieux élu des ministres n'est qu'un usage. La légitimité du président repose donc sur la confiance de ses collègues. La Constitution et la loi précisent sa mission: «assurer la cohérence de l'action gouvernementale», «coordonner l'activité des départements».

Par le titre même de leur initiative, les initiateurs se revendiquent de la tradition: «*Primus inter pares*: revenons à un système conforme à la tradition politique vaudoise et suisse». Le collège gouvernemental breveté «modèle fédéral 1848» leur paraît le seul acceptable.

Ordre et tradition, proclame l'en-tête de ce journal. Mais l'objet de notre traditionalisme n'est pas l'épaisse et lente bonhomie démocratique suisse que

défendent M. Raedler et consorts. Le Canton de Vaud a une profondeur historique, culturelle et politique – bref nationale – que la Suisse n'a pas. La Confédération est d'abord et seulement une alliance militaire et diplomatique. Il est heureux que son Président change chaque année. Le Canton de Vaud peut prétendre à un gouvernement plus structuré.

Toute communauté a besoin d'un gouvernement. Et ce gouvernement a besoin d'une unité concrète. A la condition de s'inscrire dans la durée, cette unité du gouvernement reflètera et renforcera celle du pays. Cela implique de dépasser les clivages partisans. Incarner personnellement le pouvoir est l'une des meilleures manières d'y parvenir.

Les initiateurs reprochent au système actuel de nuire à «l'équilibre des forces politiques représentées au gouvernement», parlant évidemment des partis. Ils oublient qu'un double mouvement est à l'œuvre: une présidence permanente donne durablement du corps au collège, mais la collégialité contrebalance sur le fond la prééminence pré-

sidentielle. Permanente, une présidence est politique. Tournante, elle n'est que protocolaire.

Un gouvernement sans présidence durable – dépassant si possible la législature – n'est jamais que l'addition des départements qui le composent. Des phases de transition trop fréquentes créent des interstices d'incertitudes. La pieuvre bureaucratique s'y infiltre encore plus facilement.

Notre approche ne date pas d'hier. *La Nation* du 20 novembre 1952 pu-

Un gouvernement sans présidence durable n'est jamais que l'addition des départements qui le composent.

bliait déjà le texte de l'initiative constitutionnelle «pour la coordination des départements». Elle demandait la création d'un département de la présidence regroupant les services centraux et la chancellerie. Nous y ajouterions aujourd'hui les affaires extérieures. Elle excluait que le président disposât d'un autre portefeuille. Cela garantirait que le président ne soit pas submergé, notamment en cas de crise. Il s'agit d'ailleurs de l'une des inquiétudes de Mmes Luisier et Gorrite, riches de l'expérience du Covid.

Soucieux de l'existence de contre-pouvoirs, nos fondateurs redoutaient tout particulièrement que le président détienne également le puissant département des finances... La situation actuelle n'est pas aussi aboutie. M. Broulis et Mme Luisier cumulèrent, ou cumulent encore, finances et prési-

dence. Le président Maillard délaissa les affaires extérieures au ministre Broulis.

Plutôt que d'affaiblir la présidence, la commission pourrait envisager son renforcement. Le texte encadré ci-contre pose les bases d'un contre-projet.

Les initiateurs considèrent le *programme de législature* comme un garant suffisant de la continuité gouvernementale. C'est un peu ridicule. Une feuille de route, aussi bien mise en page soit-elle, ne remplace pas l'action personnelle et quotidienne d'un président. Elle ne se substitue pas aux entretiens individuels qui désamorcent les conflits, aux réflexions prospectives qui façonnent l'ordre du jour. Surestimer le rôle du programme de législature, revient encore à confondre gouvernement et administration.

Enfin, ils justifient de s'en prendre à la présidence permanente au nom des «troubles importants auxquels est confronté l'exécutif cantonal depuis plus d'une année». Il est difficile d'être plus opportuniste. Une présidence tournante n'aurait évité aucune des récentes crises, notamment la scandaleuse menace de la gauche de rompre la collégialité sur fond de grève des fonctionnaires.

Aujourd'hui, une partie du parlement veut rabaisser le Conseil d'Etat avec l'accord de certains de ses membres. C'est la vieille jalousie des partis à l'égard du gouvernement.

Félicien Monnier

Méritocratie et démocratie

Dans son ouvrage de 1994 *La révolte des élites ou la trahison de la démocratie*, Christopher Lasch¹ critiquait l'idée actuelle selon laquelle la méritocratie était l'application de la démocratie à l'éducation. Selon lui, la logique démocratique menait à la démocratisation de la connaissance, à la volonté d'élever le niveau général et de fournir à tous les citoyens les moyens de parler de tous les sujets. Lasch rappelle l'étonnement des voyageurs européens face à cette capacité rencontrée chez les ouvriers américains, mais absente chez ceux du vieux continent. Le travail intellectuel et le travail manuel étaient tous deux valorisés. Le souhait était que les ouvriers soient formés – ce qui était aussi avantageux pour la qualité de leur travail – et non que tout le monde fasse une formation supérieure.

La méritocratie, quant à elle, vise uniquement à sélectionner l'élite dans l'ensemble des classes sociales, promettant la mobilité sociale. Ce faisant, ce système vide la classe ouvrière de ses élites potentielles. De plus, il crée l'idée que les membres de ces classes ont eu leur chance, que s'ils sont toujours en bas de l'échelle c'est de leur faute, car ils n'ont pas le niveau. Il en découle un problème conséquent d'es-

time de soi dans ces classes. A l'inverse, les classes supérieures sont persuadées d'être à leur place car elles le méritent. L'idée que noblesse oblige disparaît.

Cette dernière idée se retrouve dans les thèses plus récentes d'Emmanuel Todd. A propos de l'enseignement supérieur, Todd a également développé la thèse selon laquelle la démocratie tenait lorsque les éduqués supérieurs, peu nombreux, étaient obligés de s'adresser à l'ensemble de la population. En dépassant les 20 % de cette dernière, ils peuvent vivre entre eux et se détacher du reste de leur pays. La situation actuelle retrouve la cassure éducative qui existait encore au Moyen-Age. L'éducation de masse, amenée notamment sous l'impulsion du protestantisme, prépara l'avènement de la démocratie. Aujourd'hui, la place de l'éducation supérieure engendrerait sa fin. Voilà de quoi réfléchir sur la situation de la démocratie dans les pays occidentaux et d'interroger la place accordée à l'éducation supérieure.

Benjamin Ansermet

¹ Christopher Lasch, *La révolte des élites ou la trahison de la démocratie*, Flammarion, Paris, 2020.

Renforcer la présidence: idée pour un contre-projet à l'initiative Raedler

Constitution vaudoise: Art. 115 Présidence

¹ Le Conseil d'Etat désigne pour la durée de la législature sa présidente ou son président, qui assure la cohérence de l'action gouvernementale.

² **(nouveau)** Du département de la présidence dépendent notamment la Chancellerie d'Etat, ainsi que les services en charge des ressources humaines, des relations extérieures, de la statistique et de la prospective.

Cultures paysannes: erratum

Dans notre dernière édition, la *recension du volume 133 de la Revue historique vaudoise* a été amputée dans son *avant-dernier alinéa*. Nous rétablissons le texte, en priant l'auteur et nos lecteurs de nous en excuser (réd.).

[...] Concernant la vie associative, on est surpris de ne pas voir y figurer un article sur la Fédération vaudoise des jeunesses campagnardes, composante essentielle de la vie à la campagne, d'une belle vitalité encore aujourd'hui (voir le succès des girons et fêtes cantonales), mais, outre que cela aurait encore augmenté la taille d'un

volume déjà bien dodu, la Revue historique vaudoise en avait déjà publié un assez récemment¹.

On le voit, chacun trouvera dans cet ouvrage de quoi satisfaire son intérêt et sa curiosité pour tout ce qui touche à la paysannerie vaudoise.

Frédéric Monnier

¹ Article d'Alexandre Daflon, *Les sociétés de jeunesse campagnarde face aux mutations des mondes ruraux: entre adaptation et maintien des conceptions politiques de la jeunesse rurale*, Revue historique vaudoise, Vol. 128, 2020.

Edmond Gilliard, ou l'exigence qui ne cède pas

Je me souviens d'un matin d'hiver, dans une salle de classe encore vide, avec ces copies refermées trop vite la veille, peut-être pas vraiment lues jusqu'au bout, je ne sais plus, ou plutôt si, je le sais très bien. Tout y était propre, appliqué, presque irréprochable, et pourtant rien ne tenait. Les phrases étaient justes, les références exactes, les transitions soignées, mais rien ne passait, pas une pensée qui engage, pas une ligne qui résiste, et ce n'était pas une faute, c'était pire, une absence d'exigence, quelque chose de diffus, d'installé, que l'on ne voit pas tout de suite, mais qui finit par donner à l'ensemble une forme correcte et vide.

J'ai pensé alors à Edmond Gilliard, non comme à une référence scolaire, mais comme à une présence intérieure, exigeante, presque silencieuse, qui oblige à reprendre ce que l'on croyait suffisant, ou que l'on avait laissé passer trop vite. Cette impression ne m'a plus quitté, elle revient chaque fois que je rencontre un travail qui remplit toutes les conditions sans jamais atteindre ce point où quelque chose se joue vraiment, et l'on hésite un instant avant de dire pourquoi, parce que le dire oblige à interrompre le cours normal des choses, à déranger, ce que l'on évite le plus souvent.

Né en 1875 dans le Pays de Vaud, formé à Lausanne, Gilliard appartient à ce monde où l'instruction engage encore une responsabilité morale. Il enseigne longtemps, sans bruit, sans carrière au sens moderne, et meurt en 1969 après une vie tenue d'un seul tenant, ou du moins c'est ainsi qu'on la voit après coup, ce qui n'est jamais entièrement vrai. Rien d'éclatant, rien à montrer, mais une fidélité sans concession à une exigence qui ne se discute pas, et qui, aujourd'hui, gêne plus qu'elle n'inspire.

Cette exigence se donne à lire dans *LEcole contre la vie* (1942), où Gilliard écrit que «pour le moment l'école continue, imperturbable, à dissenter sur des momies». Tout est là, car ce qui

est visé n'est pas seulement le contenu des savoirs, mais leur manière d'exister à l'école, cette façon de les manipuler sans jamais rencontrer ce qui les a fait naître, de les commenter sans s'y exposer, de les transformer en objets propres, inoffensifs, et, il faut bien le dire, morts. Complètement morts.

De là découle le diagnostic, sans détour, «l'école est par excellence un atelier de stérilisation», où «l'on donne des enfants normaux» pour «s'efforcer d'en faire des hommes retardés», et où tout le travail consiste à neutraliser, à affadir, à produire ce neutre que l'on reconnaît immédiatement dans ces copies impeccables et vides, où rien ne déborde, rien ne résiste, rien ne vit, et c'est précisément pour cela que cela fonctionne, et même que cela est récompensé, ce qui est sans doute le plus grave ou le plus visible.

Ce neutre se fabrique dans des gestes simples, lorsque «l'école ferme la bouche qui dirait, bravement, des choses» et «fait ouvrir la bouche qui rend, baveusement, les leçons», elle ne corrige pas, elle remplace, elle substitue à la parole une restitution, et les élèves le comprennent très vite, car il ne s'agit plus de chercher, mais de correspondre, et ils s'y plient, ou plutôt ils apprennent à s'y plier, parfois très bien.

Et ce qu'ils apprennent vraiment, ils le savent parfaitement, «ce que l'enfant sait, c'est qu'il s'ennuie», et cet ennui n'est pas un accident, il devient le centre réel de l'expérience scolaire, puisque «il y a ennui dès qu'il n'y a plus amour», et à partir de là tout suit, on peut continuer à enseigner, remplir des grilles, valider des compétences, tenir les horaires, mais on n'enseigne plus rien qui oblige, plus rien qui tienne vraiment. On occupe.

L'ennui agit sans bruit, «répandre l'ennui [...] est encore pis que d'exercer la violence ou de pratiquer l'injustice», parce qu'il ruine sans conflit, sans résistance, presque sans trace, il ne détruit pas frontalement, il vide, et ce vide finit

par devenir la norme, puis une attente implicite — quelque chose comme une habitude du vide.

Alors l'école «supprime tous les étonnements», «tue tous les germes de fermentation», et alimente ce bavardage social où l'on parle beaucoup pour ne rien dire, une parole correcte, maîtrisée, socialement acceptable, mais qui ne rencontre plus rien et ne risque plus rien, et l'on finit par s'y habituer, puis par s'y installer, et après... il devient difficile de dire quand cela a commencé.

Dans cet ensemble, l'enseignant n'est pas extérieur et Gilliard écrit qu'«il n'y a de bons professeurs que ceux en qui subsiste la révolte de l'élève», ceux qui reconnaissent «la fougue dans la récalcitrance», alors qu'à l'inverse «le maître qui recourt au règlement [...] avoue qu'il est incapable de se faire respecter lui-même», et il faut le dire sans détour, aujourd'hui beaucoup s'y réfugient, non, pas seulement par facilité, aussi parce qu'ils ont renoncé à autre chose sans toujours oser se l'avouer. La phrase la plus dure reste peut-être celle-ci, «il est trop facile à des ratés de la vie de faire rater [...] les élus de la nature», et elle gêne, elle devrait, car elle oblige à regarder ce qui se joue lorsque l'exigence disparaît, lorsque l'on préfère le fonctionnement à la formation, et que l'on accepte, au fond, de ne plus distinguer. Disons-le plus simplement, on laisse passer, on valide, on fait semblant de ne pas voir. Et ce n'est pas un accident.

Les réformes n'y changent pas grand-chose, Gilliard notait déjà que «les réformes [...] tendent toujours à un regain du dogme», et la réforme envisagée du secondaire I et II de l'école vaudoise s'inscrit dans ce mouvement, elle ne corrige pas le problème, elle le rend simplement plus acceptable, plus présentable, plus difficile à refuser aussi.

On parlera de compétences, de différenciation, de parcours individualisés et ces mots sont irréprochables, mais dans la classe ils produisent autre chose,

des consignes simplifiées, des exigences fragmentées, des évaluations qui valident sans vraiment vérifier, on accompagne, on sécurise, on évite le point de résistance, l'élève avance, oui, mais il ne rencontre rien, ou presque rien, et à force d'éviter l'obstacle, on finit par supprimer la possibilité même de comprendre vraiment.

On dira que l'on adapte, mais en réalité on cède, et l'on forme ainsi des élèves capables de remplir, de cocher, de restituer, mais de moins en moins capables de soutenir une pensée, de tenir une difficulté, de rester devant ce qui résiste sans chercher immédiatement à l'éviter.

Je n'en suis pas extérieur, j'y participe, chaque fois que je baisse le niveau pour aller plus vite, chaque fois que j'aide là où il faudrait laisser chercher, chaque fois que je valide une réponse correcte dont je sais qu'elle ne pense pas, je fais exactement ce que le système attend, et je le sais, ce n'est pas une erreur, c'est un renoncement, et parfois même un renoncement confortable.

Je repense à ces copies, je les rouvre, même constat, tout est là, et pourtant rien ne tient, alors je bloque, j'insiste, je refuse de valider, l'élève hésite, se tait, recommence, et c'est inconfortable, pour lui comme pour moi, peut-être surtout pour moi, mais c'est précisément là que quelque chose peut encore se jouer, faute de quoi il ne se joue plus rien, et ce moment, on le sent, ne dure pas longtemps.

Gilliard ne propose rien, il retire les excuses, et lorsqu'il écrit que «ce n'est pas une réforme que je sollicite, c'est une révolte que je veux», il ne force pas le trait, il trace une ligne étroite, dure, sans compromis, et une fois qu'on l'a vue, il devient difficile de continuer comme avant, sauf à accepter de savoir exactement ce que l'on fait, et de continuer quand même. Et là, il n'y a plus vraiment d'excuse.

Yannick Escher

Au château de Gracq

*Au château d'Argol*¹ nous éblouit par la beauté de sa langue. Dans son avis au lecteur, Julien Gracq insiste sur la notion du récit au lieu du roman. Ce récit est une grande aventure esthétique. Il s'ouvre sur Albert qui découvre le château qu'il vient d'acheter. Il y passe quelques jours avant d'être rejoint par son ami Herminien et la belle Heide. On ne sait pas grand-chose des trois personnages, ni pourquoi ils se retrouvent dans ce lieu. Par contre, le château d'Argol et ses environs, situé sur la côte bretonne, entre réalité et imagination, dans un espace et un temps imprécis, fait figure de véritable personnage principal. Tout ce qui s'y passe semble être envoûté par lui et transfiguré.

Dès le début, domine l'impression qu'un fatalisme pèse sur ces personnages et que nous assistons à un jeu mortel. En revanche, l'intrigue est laissée dans l'ombre. C'est une tragédie wagnérienne — Julien Gracq aimait les opéras de Wagner — que l'on devine enfouie dans les plis d'un récit hallucinant de visions et de fantômes, une

espèce de contemplation extatique qui fait passer l'intrigue à l'arrière-plan tandis que les descriptions sont omniprésentes.

Lors de sa parution en 1938, seul cent cinquante exemplaires ont été vendus. Gallimard avait refusé d'éditer le premier manuscrit de Julien Gracq. Ce qui ne veut rien dire, car le livre a fait son chemin depuis lors; les récits de cet écrivain, trop novateurs à son époque, ont été davantage salués par la suite.

Son style si singulier donne l'impression que cet écrivain cherche avant tout à nous procurer une émotion esthétique. Son style repose principalement sur l'idée que le paysage est prédominant et que les états d'âme des personnages sont conditionnés par la nature et les temps, le vent, la lumière et les ombres du jour, la canicule, les nuages, les orages, les pluies, le froid, la nuit, la lune, bref une présence envahissante de la nature sur laquelle pèse constamment l'ombre du château. La scène de la chapelle abandonnée en pleine forêt illustre bien

de quoi il s'agit: «Les rayons du soleil descendant au milieu de l'autel vide et désolé, le son des lourdes gouttes d'eau sur les dalles, l'obscurité humide du lieu, le chant de l'oiseau par la brèche de la voûte, plus perçant que s'il eût éclaté dans l'oreille même, et comme empreint d'une espérance inexplicable et délirante, le battement régulier de l'horloge de fer emplissaient son âme de visions glorieuses et mélancoliques, l'épuisaient d'une attente impérieuse qui le consumait tout entier, et, s'élevant peu à peu avec les trilles de l'oiseau jusqu'à une pointe aiguë où le son rejoignait la dévorante ardeur du feu, dans sa vigoureuse plénitude arrachait des larmes à l'égal du son des plus riches instruments de cuivre.»

Ce récit sans dialogue est construit comme une suite de grands tableaux aux descriptions exubérantes et presque délirantes dans lesquels les personnages sont enchâssés. Ils n'ont pour ainsi dire pas d'épaisseur et pas même de vie propre. L'intrigue reste insaisissable jusqu'au bout. Cependant on comprend peu à peu qu'il est ques-

tion d'amour, de jalousie, de solitude, de trahison, de vengeance et de mort.

On en ressort comme on y est entré: en compagnie d'Albert, seul dans son château, à l'image du passage secret dont Herminien connaît l'existence et que lui et Albert se mettent à suivre. Son entrée leur est connue mais pas sa destination. Ils découvrent qu'il ne mène pas à l'extérieur comme on aurait pu le penser, mais dans la chambre de Heide. Chez Gracq, on évolue dans un réseau de circulation fermée sans aucun moyen de s'échapper.

L'univers de l'écrivain des Pays de la Loire a quelque chose de fascinant dans la distance même qu'il crée esthétiquement entre les personnages et les lecteurs. Néanmoins, Gracq parvient à faire affleurer la mélancolie d'une enfance enchantée comme d'un monde perdu. Son récit reste ainsi relié aux questions essentielles du salut et de la damnation.

Lars Klawonn

¹ Julien Gracq, *Au Château d'Argol*, José Corti, Paris, 1980, 182 pp.

Réformite aiguë

Le temps ne respecte pas ce qui se fait sans lui.
(Sagesse populaire)

Sur le site *Antithèse/Bon pour la tête* du 1^{er} mai, M. Guy Mettan signe un article intitulé «Pourquoi l'école est à la peine en Europe». Les enquêtes du «Programme international pour le suivi des acquis des élèves» (PISA) signalent une baisse des «performances» scolaires dans tous les domaines.

L'auteur incrimine notamment la «réformite aiguë» des milieux pédagogiques. Le nombre, les critères d'entrée et la durée des filières scolaires, le nom même de ces filières, les programmes, les méthodes, les systèmes de notation, ou leur absence, les débouchés, la formation des enseignants, tout ce qui concerne l'école publique ne cesse de changer. Ces réformes incessantes surchargent les enseignants, rendent difficile pour les parents de contrôler le travail de leurs enfants et suscitent chez ceux-ci autant d'illusions que de déceptions.

Toute réforme, en particulier scolaire, a besoin de beaucoup de temps pour une mise en place propre et efficace, et respectueuse de tous les acteurs concernés. Cette masse humaine innombrable et complexe ne bouge que très lentement.

Il faut du temps pour intégrer une réforme dans notre vie quotidienne, de telle manière que sa pratique nous devienne naturelle. L'enseignant doit s'adapter, corriger ses habitudes, changer ses références, faire évoluer ses ré-

actions spontanées. La méthode qui arrive toute neuve des laboratoires pédagogiques est rarement utilisable telle quelle. Il faut la roder, en conserver ce qui est utilisable, la compléter et la corriger à la lumière des expériences quotidiennes. Cela ne peut se faire que dans la durée d'un environnement sûr, stable et serein. Or, une telle exigence est impossible à satisfaire quand des réformes déferlent en continu, à un rythme accéléré, se doublent, se contredisent, s'ignorent les unes les autres ou s'embourbent en toute discrétion.

Tous les gouvernements, peut-être parce qu'ils sont dépassés par le caractère technique des réformes scolaires, les acceptent, les défendent et les imposent à la population. Les gouvernements de droite le font en traînant les pieds, ceux de gauche avec un enthousiasme aveugle. Mais tous s'alignent. Cela pourvoit les réformateurs d'une grande autonomie par rapport à l'Etat qui les emploie.

L'horizon scolaire bascule régulièrement. Entre 2017 et 2022, par exemple, ce ne sont pas moins de trois réformes majeures qui ont été entamées par le gouvernement: d'abord le *Concept 360°* qui introduisait l'école inclusive, ensuite la suppression des devoirs à la maison, qui visait explicitement l'égalisation par le bas, enfin une politique engagée de soutien scolaire aux changements de genre. Cette dernière a été opérée en catimini, sans

que le Grand Conseil ait seulement eu son mot à dire.

Plutôt que de réformes, il vaudrait d'ailleurs mieux parler de révolutions, avec tout ce que cela comporte de chantiers interminables, de perte de savoirs pédagogiques, de désordres collatéraux, d'imprévus irrattrapables, avec tout ce que cela comporte aussi de réformes supplémentaires censées limiter les dégâts.

Rappelons, pour compléter le paysage, que la décision fédérale de porter à quatre ans la durée du gymnase a contraint le gouvernement vaudois de modifier l'organisation de la fin de la scolarité obligatoire et de l'enseignement postobligatoire. C'est la grande réforme MAT-EO, (Maturité-Ecole Obligatoire), qui entrera en vigueur à l'école obligatoire avant 2032.

Un esprit tant soit peu complotiste, se rappelant l'introduction hâtive et brutale de la méthode «Maîtrise du français» ou d'EVM, jugera que l'enchaînement affolant des réformes vise avant tout à empêcher les opposants, submergés, d'organiser la lutte. Un autre distinguera dans les rafales de réformes une application de cette idée selon laquelle il faut tout réformer d'un seul coup, pour séparer complètement l'école de l'ancienne réalité, et créer, enfin, un monde scolaire entièrement nouveau. Certains dénonceront l'esprit obstinément optimiste des réformateurs scolaires, pour lesquels,

depuis cinquante ans, on est toujours sur la dernière ligne droite. On peut aussi se dire, tout simplement, qu'on a pratiqué trop longtemps trop d'opérations trop profondes, que le malade agonise et que, seul, l'engagement quotidien des enseignants nous évite le pire.

M. Mettan dénonce encore l'approche par compétences, qui se fait souvent au détriment des savoirs précis et systématiques. Il dénonce un système inclusif trop radical et mal maîtrisé. Ajoutons le remplacement de la pédagogie empirique, évolutive et modulable au gré des situations, par la pédagogie à prétention scientifique, raide et sectaire, qui fait de l'enseignant l'animateur soumis d'une méthode intouchable. Ajoutons encore l'obsession des études longues, qui déséquilibre tout le système. Ajoutons enfin l'arrière-fond général d'une foi égalitaire, toujours déçue, mais qui rebondit toujours.

Cela étant, opposer aux réformes une contre-réforme symétrique ne ferait qu'augmenter les dégâts. Mais il est nécessaire de soigner la «réformite aiguë» sur les sujets de société, de ralentir leur rythme, de geler les projets de réforme en préparation, d'examiner d'une façon critique les résultats des réformes mises en œuvre ces dernières années. Ce n'est pas le rôle des réformateurs eux-mêmes, mal placés pour critiquer leur propre travail, mais celui du politique, et en particulier celui du chef du Département.

Olivier Delacréta

Etatisation de la société: la progression continue

Il y a presque deux ans, nous évoquions dans ces colonnes (*La Nation* N°s 2254, 2255 et 2256, mai et juin 2024) quelques aspects de l'étatisation progressive de la société, relevant notamment que, bien loin du principe de subsidiarité voulu par la répartition des tâches (RPT), la main de l'Etat s'insinuait partout. Le combat contre la bureaucratie et l'emprise progressive de l'administration sur la société reste à l'ordre du jour. On en voudra pour preuve les travaux du récent congrès de l'Union suisse des arts et métiers (USAM) sur le thème «Favoriser l'entrepreneuriat – réduire la bureaucratie» ou le lancement en avril dernier, par les jeunes PLR, d'une initiative populaire visant à freiner la croissance de l'administration fédérale.

Le processus de cette étatisation est bien connu: chaque dysfonctionnement même véniel de la société, chaque lacune réelle ou supposée de protection de l'individu ou de son environnement fait l'objet d'une démarche parlementaire qui demande des mesures. Par facilité ou calcul politique, les administrations préparent des réglementations souvent particulièrement pointilleuses que leur direction politique entérine et que les parlementaires s'empressent d'approuver. La densité normative s'accroît ainsi régulièrement mais inexorablement. Cette croissance de la réglementation implique des contrôles supplémentaires et donc l'engagement d'employés pour les conduire.

Les effectifs et les coûts augmentent

Depuis l'an 2000, on considère que les effectifs de l'administration ont augmenté de 49%, plus que l'emploi total (en progression de 35%) et bien plus que la population (+26%). Plus de 180 000 employés (équivalents temps plein) travaillent aujourd'hui dans l'administration au sens strict, soit environ 4% de l'ensemble de la population active. Si l'on ajoute d'autres employés de l'Etat, tels que les enseignants, cette proportion passe à 10%. Si l'on inclut également les employés qui dépendent de l'Etat (financés ou contrôlés par l'Etat), ce chiffre s'élève à environ un million, soit 23%. Dans le Canton de Vaud, les ETP ont augmenté de 13% entre 2018 et 2024, une croissance là aussi plus rapide que celle de la population (+7% sur la même période).

Il faut ajouter au tableau que la main publique rémunère – avec l'argent des contribuables ou avec les moyens dégagés par les taxes – mieux que le reste de l'économie. Selon les travaux de l'institut de politique suisse (IWP) de l'université de Lucerne, l'écart salarial par rapport au privé, calculé sur les années 2017 à 2022, s'élève à 11,7% au niveau fédéral, à 5,4% au niveau cantonal et à 4,5% au niveau communal. En 2025, les salaires dans l'administration publique ont augmenté de 3,3%, soit plus que la moyenne nationale (+1,8%).

On assiste donc à un effet de tenaille qui prend à la gorge la société. Tandis que les normes prolifèrent, les effectifs de la fonction publique suivent et les largesses salariales assèchent progressivement le

marché de l'emploi au détriment des entreprises privées, le tout en poussant la fiscalité à la hausse au détriment des contribuables, individus et entreprises.

Comment réagir?

Quelles mesures déployer face à ce jeu aux multiples perdants? On se gardera hélas de tout optimisme immodéré, vu les divergences partisans sur le rôle de l'Etat. Des solutions pourraient cependant être envisagées. Ainsi, sur le plan de l'activité législative, des évaluations périodiques de l'efficacité des normes pourraient aussi conduire à la révision de textes ou à l'abandon de normes inefficaces, dès lors que leurs avantages ne justifient pas le coût occasionné. On songe ici à l'introduction d'un véritable contrôle de l'efficacité des réglementations, sur le modèle développé en Allemagne. Nous reviendrons dans un article séparé sur le Conseil de contrôle des normes allemand (NKR), son action et son efficacité. Pour avoir un réel impact, il conviendrait d'introduire un tel contrôle également à l'échelon cantonal. Les effets de la loi sur l'allègement des coûts de la réglementation pour les entreprises (LACRE) en vigueur depuis 2024 mériteraient aussi d'être évalués dès que possible, tout comme la possibilité d'étendre à d'autres pans de la société (et non aux seules entreprises) certaines de ses règles.

Des efforts pourraient avantageusement se déployer dans le domaine de la transparence, en publiant régulièrement, tous les trois ou cinq ans, l'évolution des effectifs et des salaires de la fonction

publique, au niveau fédéral, cantonal et communal. L'introduction d'un frein à la croissance de la fonction publique ou d'un plafonnement de l'effectif du personnel peut être étudiée, tout comme des normes salariales mieux en adéquation avec le marché.

Tout cela est affaire de volonté politique et de bon sens. Aussi longtemps que le néo-étatisme (voir l'article de M. Olivier Delacréta dans *La Nation* N° 2234 du 25 août 2023) sera à l'œuvre et que les appels à l'intervention de l'Etat se multiplieront, il n'y a guère de chances de voir l'emprise étatique se stabiliser ou régresser. Et tant que les édiles n'auront pas le courage d'appuyer sur le frein, de refuser des normes à l'efficacité non avérée ou génératrices d'un surcroît de contrôles et de contraintes, ou de prioriser les projets pour n'accepter que ceux qui présentent un caractère indispensable ou urgent, la progression bureaucratique aura hélas encore un bel avenir devant elle.

Jean-Hugues Busslinger

LA NATION

Rédacteur responsable
Cédric Cossy

Edition
Ligue vaudoise
Pl. Grand-Saint-Jean 1 / 1003 Lausanne

Tél. 021 312 19 14
(le lundi de 8h30 à 12h30 et de 13h à 14h)

courrier@ligue-vaudoise.ch
www.ligue-vaudoise.ch
IBAN: CH09 0900 0000 1000 4772 4

ICM Imprimerie Carrara Morges

Tourments d'un agnostique

Le nom laissé en blanc

Dans *Adam et Eve*, roman de Ramuz paru en 1932, Louis Bolomey, 36 ans, a perdu sa mère qu'il aimait. Sa jeune épouse Adrienne, 20 ans, le quitte après six mois de mariage. Sur le conseil d'un rétameur nommé Gourdou, il lit la Genèse, les épisodes du Jardin d'Eden, de la création d'Eve à partir du corps d'Adam, car *il n'est pas bon que l'homme vive seul*. Adam et Eve sont unis, de deux ils sont devenus un. Puis ils mangent la pomme. C'est le péché originel d'orgueil. *Vous serez comme des dieux*, a promis le serpent. L'Eternel chasse les pécheurs de l'Eden, ils se désunissent. Adam gagnera son pain à la sueur de son front, Eve enfantera dans la douleur, ils mourront. Le Paradis est perdu.

Louis Bolomey, d'abord intrigué par sa lecture, se pose des questions sur sa vie, puis ne croit plus à *ces histoires* [...] *C'est des mensonges* [...] *la malédiction pèse sur ceux qui y croient*. Il se dit en substance: nous sommes nos propres maîtres, nous créons la réalité, on se fait notre vie comme on l'entend, c'est un travail, *il fait bon travailler pour dépenser sa force en amenant ce qui vous entoure à être à votre ressemblance, on va voir!*

Bolomey se décide à refaire un paradis à sa mesure. Il rénove sa maison, remet son jardin en ordre, plante fleurs et légumes. Il enclôt le tout soigneusement, imaginant qu'Adrienne reviendra comme attirée par ce lieu enchanteur, sans qu'il ait besoin de l'appeler. Dans le subjuguant avant-dernier cha-

pitre, elle revient en effet; une nuit d'amour s'ensuit. Adrienne et Louis ne font qu'un. Au réveil, Bolomey ne sait plus qui il est, souffrant d'un *froid intérieur*. *C'est la nuit dans sa pensée*. Le corps endormi qui repose à côté de lui semble étranger. Adrienne et Louis sont deux: *Il y a elle qui est elle, et il y a moi qui suis moi*. Louis observe de nombreuses imperfections sur le corps d'Adrienne. *Elle est pâlie*, son rouge a coulé, *elle est fardée de ses propres couleurs, sa bouche est trop épaisse*, elle n'est pas coiffée, *pas vraie, fausse, toute peinte*. La beauté de son corps est déjà toute niée, elle est vieillie, ses seins pendent mollement, elle a une *triste odeur, des taches noires aux bras, des plaques rouges sur le ventre*. Adrienne se réveille, Louis lui fait peur, elle se couvre la figure et, s'apercevant qu'elle est nue, ramène le drap sur elle.

Dans le dernier chapitre, sous le regard de Lydie, son amante, Louis revient seul de la gare où il a peut-être accompagné Adrienne. Il marche solitairement sur un chemin glissant, chute, se redresse et rechute à plusieurs reprises.

Les résonances bibliques sont innombrables chez Ramuz. Dans son livre *C. F. Ramuz ou l'utopie de l'Art*¹, Benjamin Mercerat lui attribue une connaissance approfondie du mal et des conséquences du péché d'origine: le travail pénible, la douleur, la maladie, la mort, la désunion, la solitude, la séparation des hommes *posés les uns à côté des autres*. Pourtant Ramuz ne se préoccupe pas de la conséquence

principale du péché: la séparation de l'homme d'avec Dieu. Le mot *Dieu* est souvent utilisé par Ramuz dans ses essais et dans la bouche de ses personnages, mais sa relation avec Lui est *implicite, ignorée*; aucune foi n'est associée à la mention de ce nom.

Selon le philosophe Jacques Maritain, *Dieu* est chez Ramuz *un nom laissé en blanc*, mais ce nom tourmente l'écrivain qui se pose de multiples questions sur l'absolu sans y trouver de réponses. La phrase que Blaise Pascal met dans la bouche du Christ, *Console-toi, tu ne me chercherais pas si tu ne m'avais déjà trouvé*, semble ne pas s'appliquer à Ramuz qui cherche et ne trouve pas. Ramuz athée alors? Non, il ne nie pas l'existence de Dieu. Il ne sait pas. L'agnosticisme de Ramuz, autrement dit ses doutes profonds, s'exprime dans son essai *Besoin de grandeur* (1937) que Mercerat a préfacé aux éditions de l'Aire en 2018: *En ce monde terrestre, la plénitude est transitoire, il y a mouvement et le terme du mouvement est la mort. Nous passons, tout passe. On a besoin que rien ne passe et que nous ne passions pas*. L'absolu n'existe qu'à l'état de *besoin*: *J'exprime un besoin sans voir où il tend, ni de quoi il est fait, ni par quels chemins on peut atteindre à sa satisfaction*. Besoin de grandeur? D'amour? D'immortalité? Pour satisfaire ces besoins, Ramuz cherche *un absolu de substitution, une utopie*. Au sens étymologique, une utopie est un lieu qui n'existe pas. L'écrivain se dit *chrétien sans Christ* dans son *Journal*. A sa sœur Berthe qui s'étonne de son désintéret pour toute pensée évangélique, il répond: *Certainement la loi d'amour de l'Evangile est la seule réponse, et peut triompher du chaos du monde. Il suffirait de l'appliquer intégralement, mais comment faire?* Ramuz ne sait donc pas *aimer son Dieu de tout son cœur ni aimer son prochain comme lui-même*. Il affirme ailleurs qu'il n'a nul besoin d'un sauveur. Le besoin d'un sauveur est signe de faiblesse. Il ne faut jamais appeler au secours. *Aide-toi! Le Ciel t'aidera*: telle pourrait être la devise de Ramuz.

L'absolu de substitution est la Beauté. Ramuz est un artiste; la beauté est

la finalité de son art. L'art est un étage supérieur de l'artisanat. Il exige un effort, un exercice continu, une ascèse, au prix de sacrifices et de privations que l'artiste s'impose à lui-même, voire à sa famille. Ramuz devient vite un écrivain capable de vivre de sa plume. Il a sans cesse produit des œuvres. La production et l'expression sauvent, la volonté se tend vers le mérite. Le plaisir signale la réussite. Dans *Le grand printemps* Ramuz écrit: *Je cherche la raison profonde de ce que je fais [...] Cette raison est dans le plaisir que je trouve à faire et la raison de ce plaisir n'est pas à moi seul. La force de l'art est de ralliement [...] Il y a élan, don de soi, oubli de soi, appel à autrui, rapprochement, salutations*. Ramuz veut réconcilier l'art et la vie, le devoir et le plaisir. *Je crois ne dire rien, d'ailleurs, à quoi un chrétien puisse souscrire [...] J'oppose au sacrifice triste le sacrifice joyeux [...] Nietzsche avait raison: Il y a un sacrifice des faibles, mais aussi des forts*.

Cette tentative d'attirer le christianisme vers son adversaire le plus acharné est parlante. Il y a chez Ramuz *une tension entre deux pôles*: celui de la volonté individuelle, de l'effort méritoire, et celui de la *communion* des hommes obtenue non par le corps et le sang du Christ mais par la Beauté que le travail artistique magnifie. M. Mercerat, lui-même bon catholique, décrit cette tension en détails, mais ne cherche pas à faire de Ramuz ce qu'il ne voulait pas être, quand par exemple il se compare à son ami Stravinsky: *Lui enfin orthodoxe, catholique orthodoxe et tenant à sa religion, moi né protestant, et ne tenant guère à l'être*.

Beaucoup de passages dans l'œuvre de Ramuz signalent un *floû*, un *manque*, un projet à peine dit mais sans cesse évoqué de réconcilier le travail et la grâce, le mérite et le don, l'exercice de la volonté et la réponse à une vocation, une vision païenne et la foi chrétienne, Ramuz alléguant une fois que le mérite attire *la chance*, version païenne de la grâce.

Nous y reviendrons.

Jacques Perrin

¹ L'Aire, Vevey, 2022.

La dictature de l'«intérêt national»?

Feuilleter un journal oublié, je lis que le Conseil fédéral envisage de déclarer «d'intérêt national» de grands projets de densification immobilière, ce qui les mettrait à l'abri de tout recours.

C'est tellement «hénaurme» que je n'hésite pas: poisson d'avril! Et je vérifie la date du quotidien: 25 avril... Ce ne serait donc pas une farce?

Il est vrai que les procédures traînent. Cependant, la solution n'est pas de forcer le passage au mépris des droits légitimes, mais d'accélérer la démarche et d'éviter les abus. Il y a plusieurs années, un important projet immobilier était en butte à un recours sans aucun rapport avec la construction. L'avocat consulté par le propriétaire confirmait que ce recours n'avait pas de sens et serait rejeté; mais il faudrait attendre un ou deux ans pour avoir le verdict. Le maître de l'ouvrage a préféré verser plusieurs dizaines de milliers de francs au maître chanteur. Est-ce cela, la justice?

Les choses ne semblent pas avoir beaucoup évolué. Or une bonne justice est certes sûre, mais rapide. Ce n'est pas inconciliable si l'on veut bien fixer et tenir des délais (voir les suggestions de M. Klunge dans le dernier numéro), limiter les expertises à ce qui est vraiment nécessaire (le sens commun suffit souvent), brusquer peut-être un peu la basoche, voire sanctionner fermement les recours manifestement abusifs. A défaut, les méthodes auto-cratiques s'imposeront.

J.-F. Cavin

Carnet noir

Notre ami Jean-Philippe Chenaux, contributeur de longue date dans nos colonnes et aux CRV, a perdu son épouse Elisabeth Marie Chenaux née Krause, décédée le 27 avril à l'âge de 87 ans. Nous adressons nos plus vifs messages de sympathie à M. Chenaux et à ses proches.

Entretiens du mercredi

Prochain rendez-vous:

27 mai: **La police en Suisse.**

Avec M. Daniel Fink, criminologue à l'Unil.

Place du Grand-Saint-Jean 1 à Lausanne, à 20h.
www.ligue-vaudoise.ch/mercredis

La contestation a toujours un moteur

Monsieur Loris Socchi est conseiller communal à Lausanne, où il siège sous les couleurs de l'extrême gauche. Il est un représentant ty-

LE COIN DU RONCHON

pique des nouvelles élites de la capitale, jeunes et engagées. Il se présente aux séances en portant des vêtements affichant des insultes à l'égard de la police, ou alors se déguise en hippie en affublant sa longue chevelure d'une couronne de fleurs. La provocation est une technique de marketing politique efficace.

Il s'est fait un nom il y a tout juste une année, en volant pour plus de 600 francs de rideaux dans un grand magasin d'ameublement suédois. On avait souri en apprenant qu'il était allé commettre son larcin sur La Côte en se déplaçant en voiture.

Il refait parler de lui aujourd'hui, en déclarant devant le Conseil communal qu'il resquille tous les jours en prenant les transports publics sans rien payer – parce qu'il n'a pas les moyens.

Délinquant en voiture, puis délinquant en bus: on réalise que ce monsieur, tout lausannois qu'il soit, est véritablement réfractaire au vélo.